

**COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN  
 COMPTE - RENDU DE REUNION  
 DU CONSEIL COMMUNAL DU  
 JEUDI 18 FEVRIER 2016**

L'an deux mil seize et le dix huit du mois de février à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

**Présents :** GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD, Bernard, BUTHOD Jeff, BERTRAND Chantal, USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian

**Excusés :** MORIN Sébastien, BROCHE Gaël,

**Secrétaire :** HANRARD Bernard

**I - URBANISME :**

- Certificat d'urbanisme & Déclaration d'Intention d'Aliéner :

**Vente maison M & Mme Charly BONNEFOY à M & Mme Damien ENJOLRAS :** la commune ne désire pas faire valoir son droit de préemption.

- Certificat d'urbanisme :

**Vente parcelles Fernand COLOT à GAEC du ROIGNAIX**

**1. COMPTE ADMINISTRATIFS 2015 :**

- Budget principal :

<b>Libellé</b>	<b>Résultat 2015</b>	<b>Report 2016</b>
Fonctionnement	67 527.23	7 527.23
Investissement	97 293.77	97 293.77 + 60 000.00 = <b>157293.77</b>
Fonctionnement + investissement	<b>164 821.00</b>	<b>164 821.00</b>

Dans le budget primitif de la commune pour 2016, un virement de 60 000.00 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement est prévu.

- Budget eau & assainissement :

<b>Libellé</b>	<b>Résultat 2015</b>	<b>Report 2016</b>
Fonctionnement	1 265.50	1 265.50
Investissement	105 282.11	105 282.11
Fonctionnement + investissement	<b>106 547.61</b>	<b>106 547.61</b>

Suite à la fusion des communes, le budget primitif pour l'eau et l'assainissement va être scindé en deux régies, une pour l'eau potable et l'autre pour l'assainissement.

Le conseil communal a approuvé les comptes administratifs de 2015 pour les deux budgets.

## 2. **PLAN LOCAL URBAIN :**

Le diaporama du diagnostic (1ère phase avant PLU) présenté à la salle polyvalente le mercredi 17 février 2016 par Mme MOLLIER de l'agence VIAL a été jugé très intéressant. Il a permis de dévoiler de nombreuses informations sur notre commune et de se concerter sur la décision de continuer le projet de PLU. L'avis des conseillers est qu'il faut continuer le travail engagé.

## 3. **FONCTIONNEMENTS DES COMMISSIONS DE LA PLAGNE TARENTEAISE :**

- **Commission Appel d'Offre** : (représenté par Mr GONTHIER et Mr PELLICIER suppléant) cette commission est chargée d'étudier les dossiers des futurs marchés de travaux.
- La CAO a étudié les dossiers de projet de déviation de la route de Macôt pour se rendre à la station de La Plagne sans traverser le village ainsi que l'aménagement de la place Albert PERRIERE à Plagne Centre. Ces dossiers étaient en étude par la commune de Macôt avant la fusion des communes.
- **Commission Communication** : (représentée par Mme GENSAC) mise à jour du site Internet de la commune de Valezan et projet de création d'un site pour La Plagne Tarentaise
- **Commission Tourisme** : (représenté par Mr HANRARD) :
  - inventaire des chemins des 4 communes
  - bilan des propositions pour les activités en été et en hiver sur le territoire
  - projet d'agrandissement des parcours VTT

Le représentant titulaire concernant les régies de l'eau de la commune de Valezan au sein de La Plagne Tarentaise est Mr Guy PELLICIER et la suppléante est Mme Véronique GENSAC.

## 4. **DOSSIERS EN COURS :**

- **Projet de plan pour le futur appartement dans l'ancienne mairie :**  
Cet appartement sera composé d'une chambre, d'une pièce à vivre avec un coin cuisine, une salle de bain, un WC et la terrasse extérieure inchangée.  
Dans le hall d'entrée accédant à la salle polyvalente, un WC handicapé (obligatoire) remplacera le placard et un des WC actuel.

Prochain conseil municipal à **Macôt le lundi 07 mars 2016.**

Prochain conseil communal à Valezan le mardi 22 mars 2016 à 20 heures.

Le Maire délégué,  
P.GONTHIER

Le secrétaire,  
B.HANRARD